

TARENTAISE

Juin 2002
Bulletin Municipal

**Le bref
Info n° 6**

SOMMAIRE :

Page 1 :
Le mot du Maire.
Page 2 : Dossier :
Un commerce à
Tarentaise.
Page 3 : Actualité :
Mme Flachat a 100 ans,
Mise en conformité du
Clocher, le bruit, le
terrain de sport.
Page 4 : La vie
Associative :
Le fleurissement, la
cantine, la journée
Charles Exbrayat,
l'agenda,
Heures d'ouverture de la
Mairie.

Le village tel que l'a connu Jeanne Flachat.

Le Mot du Maire : Zones de turbulence...

Nous venons d'honorer plusieurs rendez-vous électoraux qui ont fait couler beaucoup d'encre : Haro sur l'abstentionnisme, la dispersion des votes, l'inconstance ! Enthousiasme pour la réaction citoyenne qui augurait une réelle prise de conscience et un changement durable... Et, quatre semaines après, on relève 35 % d'abstention au 1^{er} tour des législatives et plus encore chez les 18/24 ans ! La cuisse de Zidane est endolorie et le monde s'arrête. Le quadriceps de Zizou relègue deux semaines durant le reste de l'actualité au rayon des faits divers jusqu'à ce cuisant « 2 à 0 » qui rétrograde à son tour le football au second plan. On se bat toujours là-bas aux quatre coins du monde ; des cataclysmes météorologiques déferlent par vagues sur notre planète... Et l'on se querelle ici, à notre porte, pour une clôture, un droit de passage ou des bruits de voisinage.

Pourtant, des éclaircies... Les communes rurales font preuve de résistance civique avec des taux de participation aux élections très au dessus des moyennes nationales (de 12 à 15 points !).

Quelle que soit leur conviction religieuse, de nombreux Tarentais ont déjà adressé un don pour la réfection du beffroi et vont ainsi contribuer à le sécuriser. Les cloches sonneront longtemps encore « à la volée » pour fêter les mariés. Un projet « serpent de mer », la mise en place d'une cantine scolaire, va être finalisé dès septembre 2002 grâce à l'opiniâtreté de tous les intervenants attachés prioritairement à l'objectif à atteindre et qui ont su dépasser les clivages.

Et la stabilité... Jeanne Flachat, première centenaire de Tarentaise, vient de traverser le vingtième siècle, d'une rive à l'autre. Nous avons fêté cet événement le 12 juin 2002 avec sa famille et ses amis. Les plus âgés nous ont rappelé que, si elle a tenu plusieurs années le café Flachat puis une ferme à la Chomeille, elle reste dans leur souvenir pour sa serviabilité et, en particulier, pour les innombrables lessives qu'elle a faites pour les siens mais surtout pour les autres. Trempant ses mains dans le lavoir, saison après saison, lessive après lessive...

Vous la croiserez encore à pied dans le rude raidillon de la Chomeille !

Alors, en pensant à vous, Jeanne nous allons aussi retrousser nos manches et tenter de construire, avec nos moyens, ce siècle naissant, en refusant de céder au trop facile pessimisme ambiant.

Et les petits ruisseaux feront les grandes rivières...

Très cordialement.

Patrick LEPLAT Maire de Tarentaise

Depuis Avril 2001, l'épicerie du village a cessé son activité et il n'y a donc plus de possibilité de s'approvisionner en produits de première nécessité sur la commune sauf dans le cadre des services proposés par les commerçants ambulants.

Cette situation a constitué pour l'équipe municipale, un axe de réflexion qui l'a conduit à entreprendre plusieurs initiatives.

Les raisons qui ont présidé à la mobilisation de la Mairie sur ce problème sont simples et de bon sens. Certes l'activité commerciale relève de l'initiative privée, mais c'est aussi une évidence de constater que le développement d'un village et le maintien d'une vie sociale sur son territoire, sont fonction de la présence de certains services élémentaires : école, commerce de première nécessité, lieux de réunion et de rencontre (café, restaurant), équipements sportifs... En l'absence des équipements commerciaux élémentaires, un bourg rural se transforme rapidement en village dortoir dans lequel les résidents n'ont plus l'occasion de se rencontrer parce qu'ils vont effectuer leurs achats dans la ville la plus proche. Cette situation est préjudiciable aux personnes dont le mode de vie ne les appelle pas quotidiennement en ville (retraités, personnes âgées, personnes dont l'activité se déroule sur la commune). Elle constitue également un cercle vicieux : les commerces ruraux connaissent des difficultés parce que la clientèle est trop réduite, en revanche l'absence de commerce ne favorise pas la venue de nouveaux résidents et de la clientèle de passage qui pourraient représenter pour le commerce local un apport indispensable.

La situation actuelle du commerce de Tarentaise.

A partir de ce constat, des membres du conseil municipal ont d'abord rencontré les exploitants de l'épicerie LA TARENTAIZIENNE pour leur faire préciser leurs intentions et les informer que la commune souhaitait le maintien d'un commerce et qu'elle était à leur disposition pour envisager les meilleurs moyens pour y parvenir.

Ceux-ci ont fait savoir qu'ils maintenaient leur décision d'arrêter l'exploitation de l'épicerie parce qu'elle n'était pas rentable et qu'ils se positionnaient sur l'acquisition éventuelle des murs. La mise en vente du bâtiment étant confirmée par les propriétaires, il s'est avéré que la recherche d'une solution ne pouvait s'appuyer sur le renforcement de l'actuelle épicerie. La commune n'ayant pas de bâtiment à sa disposition, ni d'opportunité d'acquisition, il ne restait donc à explorer que la solution d'une construction neuve.

Une implantation nouvelle ?

Le document d'urbanisme en vigueur sur la commune (POS) a prévu que le terrain à l'entrée du bourg situé entre le cimetière et la RD37 et qui accueille chaque année la fête champêtre devait faire l'objet d'un aménagement concerté avec la collectivité et le propriétaire.

Lors de l'élaboration du POS, un programme d'aménagement avait été esquissé entre les deux partenaires, avec l'OPAC comme maître d'œuvre (office HLM). Il s'agissait alors de prévoir le long de la route et légèrement en retrait la construction de petits logements collectifs et de quelques unités individuelles pour proposer du locatif type HLM. Ce projet avait également pour intérêt de renforcer l'effet centre bourg.

Cette ébauche a été à nouveau évoquée. Le propriétaire a confirmé son intention de céder une partie du terrain et l'OPAC a considéré qu'un local commercial restant à la charge de la commune pourrait s'intégrer au programme. C'est donc sur cette hypothèse que travaille la Mairie pour une éventuelle réalisation à moyen terme.

La faisabilité économique d'un projet commercial.

Le fait de retenir une possibilité d'implantation ne constitue qu'une partie de la réponse au problème de commerce à Tarentaise. Après avoir rencontré différents partenaires institutionnels (chambre de commerce, Parc du Pilat), des représentants du secteur de l'alimentation (syndicat de la boulangerie) et des communes travaillant sur la même problématique, l'équipe municipale a retenu les éléments suivants :

- une installation commerciale sur Tarentaise devra s'organiser autour d'une activité multi-services proposant quelques unes des prestations suivantes : Produits alimentaires, produits frais, produits de dépannage usuels, produits régionaux, pain, pâtisserie, crêperies... Si la commune peut contribuer au développement d'un projet privé en accompagnant le gestionnaire futur et en optimisant les financements publics mobilisables, il reste que la première étape qui conditionne la réussite de l'opération réside dans la recherche d'un couple d'exploitants désireux de nouer des relations de partenariat avec une collectivité et ayant la capacité d'apporter une contribution financière. L'intérêt qu'un particulier peut trouver à cette démarche réside dans l'opportunité de créer son propre fond de commerce.

Pour avancer dans cette direction, la commune a fait paraître un appel à candidature sur toutes les communes des cantons de St Genest Malifaux et Bourg Argental et l'a transmise à différents organismes dont le Parc du Pilat.

- dans un second temps des annonces seront publiées dans la presse professionnelle et sur de nouveaux médias : internet et circuits de télévision spécialisés.

Cet appel à candidature est affiché sur le tableau d'information de la Mairie et peut être retiré au secrétariat.

Si une candidature semble pouvoir être retenue, la première tâche pour la commune sera d'accompagner les porteurs du projet dans la réalisation d'une étude de faisabilité permettant d'évaluer les conditions de réussite du programme envisagé.

Si vous pensez que cette opportunité peut intéresser des membres de votre entourage ou du milieu professionnel dans lequel vous évoluez, n'hésitez pas à les informer en les mettant en contact avec la Mairie.

Le développement de Tarentaise est l'affaire de tous et aucune piste ne doit être négligée.

Les 100 ANS de Mme Jeanne FLACHAT.

Le 12 juin 2002, à la Chomeille, dans la cour de Jeanne Flachat, famille amis et voisins se retrouvaient pour célébrer ensemble les 100 ans de la maman, de la grand-mère, de l'arrière grand-mère et de l'amie de tous.

La mairie s'était proposée pour organiser matériellement cet événement. Celui ci a permis à chacun des membres présents de se rappeler les bons moments du passé et du présent. C'est donc dans la bonne humeur que s'est déroulée cette petite fête avec en introduction un hommage rendu à notre centenaire par M. Le Maire, suivi, ensuite de poèmes lus par les petits enfants et les amis. La météo était aussi de la fête puisqu'un magnifique soleil inondait la cour. Le soleil était aussi dans le cœur de chacun et dans celui de Jeanne.



Pour terminer comme il se doit un tel événement nous avons partagé dans la bonne humeur et la simplicité le verre de l'amitié.

MISE EN CONFORMITE DU CLOCHER



Vous avez sans doute reçu il y a quelques temps, un appel de dons concernant la mise en conformité du clocher et de son système d'électrification. Déjà de nombreux dons sont arrivés à la mairie. Nous remercions d'ores et déjà tous les généreux donateurs et nous profitons de ce bref info pour sensibiliser à nouveau les personnes qui se sentent concernées. Et nous les remercions par avance.

LE BRUIT



Petit rappel de l'arrêté préfectoral n° 2000/074 du 10 avril 2000 concernant la réglementation relative aux bruits de voisinage, l'autorisation est donnée pour les travaux de bricolage ou de jardinage :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30.
- le samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00 .
- le dimanche et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Il est bien entendu que, plus qu'une loi, c'est l'attitude de chacun d'entre nous qui par le respect des autres établit un bon voisinage.

LE TERRAIN DE SPORT

Avec l'été, nous avons retrouvé le plaisir d'échanger quelques balles de volley sur le terrain de sport de Tarentaise. Le grillage rehaussé permet de limiter les nuisances de ballons égarés dans les propriétés voisines. Nous rappelons que le terrain est ouvert à tous, mais son accès est limité dans la journée pour respecter la tranquillité du voisinage. Les pratiquants « individuels » doivent se conformer aux horaires suivants :

- 9 h / 11 h 30
- 16 h / 18 h
- Dimanche et jours fériés : 9 h / 11 h 30

Le Club Omnisports Tarentaise utilise le terrain de 19 h 15 à 20 h 30, les mardis et jeudis.

L'usage des lieux doit se faire dans le respect des installations publiques et privées alentour :

Nous vous demandons de :

- ne pas jouer au football.
- arrêter le moteur des cyclomoteurs dès l'entrée sur la voie d'accès.
- ne pas hurler.

Les clefs du terrain sont disponibles en Mairie, ou chez M. et Mme THIVEND. Celui qui prend les clés s'engage à respecter le règlement du terrain.

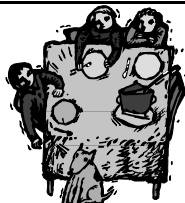
Dans tous les cas, ce terrain doit rester un lieu de convivialité où jeunes et moins jeunes se rencontrent, chacun en acceptant les différences et les besoins des autres.



Cette année encore, la commune de Tarentaise s'est inscrite au concours départemental « Fleurir la Loire 2002. » Marie-Jo Borne et Isabelle Sarron ont à nouveau participé de façon active au fleurissement communal et l'équipe municipale voulait à travers cet article les remercier d'avoir consacré une partie de leur temps personnel à l'embellissement de la commune. Concernant le concours individuel de fleurissement, un appel à candidature a été notifié dans le bref info d'avril 2002. Nous vous rappelons qu'en vous inscrivant, vous participez à l'amélioration de l'environnement de la commune. Alors inscrivez-vous ! N'oubliez pas la date limite d'inscription du 07.07.2002. Nous comptons sur vous !!!



LA CANTINE



Lors d'un conseil d'école en début d'année, M. Didier (à l'initiative de plusieurs parents d'élèves) a sollicité la Mairie pour l'élaboration d'un projet de cantine scolaire sur notre commune. De nombreuses réunions regroupant l'association des parents d'Elèves, M. Blachon (propriétaire du restaurant la Tarentaizienne) et la municipalité ont permis d'affiner ce projet à l'issue desquelles plusieurs décisions ont été prises par les 3 protagonistes :

- La municipalité prendrait en charge l'accueil péri-scolaire et deux personnes assureraient l'encadrement des enfants entre 11h30 et 13h30mn (une offre d'emploi concernant ces 2 postes a été affichée en Mairie).

- Le restaurant « Joseph Blachon » assurerait les repas dans son local annexe « la Tarentaizienne » en cours de remise aux normes.

- L'association « Les Gastronomes », déjà créée par M. Eloi et M. Didier, gèrerait le service.

Une prochaine réunion a été programmée en juillet pour faire l'état des lieux de l'avancée du projet. Elle permettra en outre de déterminer les dernières modalités d'organisation pour un bon fonctionnement, nous l'espérons, dès la rentrée 2002.



JOURNEE CHARLES EXBRAYAT

Le vendredi 30 août 2002, la journée Charles Exbrayat aura lieu à Tarentaise, en présence de Yves Viollier, prix Exbrayat 2001.

- 14 heures : Enregistrement public d'une émission littéraire en salle polyvalente. « Emission de R.C.F : *A plus d'un titre.* »
- 15 heures / 17 heures 30 : Randonnée vers l'arbre Charles Exbrayat.
- 17 heures 30 : Lectures et musique au pied de l'arbre. Puis pot de l'amitié.

<u>AGENDA</u>		LUDO BUS
Le 07/07/02	Exposition : Tarentaise tel que vous ne l'avez jamais vu	04/07 25/07
Le 15/07/02	Don du Sang à 17 h 00 au Bessat	
Le 06/07/02	Concours de Pétanque : Tarentaise Animation Détente	Puis reprise en Septembre 2002
Le 13/07/02	Feu d'Artifice à 22 h 00 suivi d'un bal organisé par le Restaurant Blachon	
Le 13/07/02	Concours de Pétanque des Anciens d'Algérie	
Le 27/07/02	Bal de la fête champêtre des Associations de Tarentaise	
Le 28/07/02	Fête champêtre des Associations de Tarentaise	
Le 30/08/02	Journée Charles Exbrayat	
Le 07/09/02	Encombrants	

ATTENTION, pour renforcer la sécurité routière dans le village de nouvelles réglementations ont été mise en place, soyez vigilant.

Prochaine parution du bref info : 15 octobre 2002. Merci de nous donner vos articles à paraître avant le 30/09/2002.

✂-----



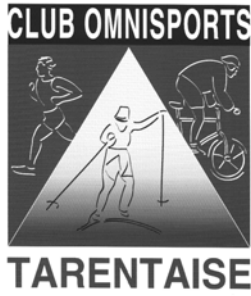
MEMO

Heures d'ouverture de la Mairie :

Nous vous rappelons que le secrétariat de Mairie est ouvert les :

Mardi, mercredi, jeudi de **14 h 00 à 16 h 30** et le samedi de **9 h 00 à 11 h 30**

Merci de respecter ces horaires.



INFO COT

Après plus de vingt ans de volontariat, Gisèle VEYRE cède sa place à l'entraînement de la gymnastique du Samedi matin. Nous sollicitons donc toutes les bonnes volontés pour reprendre son activité. Notons que les intéressés peuvent bénéficier d'une formation prévue à cet effet.

RAPPEL : Le tennis n'est pas réservé aux adhérents du COT mais il est ouvert à toutes les personnes de Tarentaise: Tél. Yves MOURIER 04.77.20.47.98

A RETENIR : L'Assemblée Générale le 14 septembre 2002.

Les activités s'arrêtent le 29/06/2002 et reprennent le 07/09/2002.

LE COT SOUHAITE DE BONNES VACANCES A TOUS

TARENTAISE AFN / LA VALA EN GIER

CONCOURS DE PETANQUE SAMEDI 13 JUILLET Familial à 14 heures

11 € par doublettes formées

Ouvert à tous sauf licenciés Sur le parking de Tarentaize

A 19 heures : Soupe aux choux 7 € salle de Tarentaize

Nombreux lots : Toutes les doublettes seront primées